

Île-de-France & Oise, Oise

Compiègne : quel avenir attend l'ancienne église anglicane, mise en vente pour 575000 euros ?

En dix jours, une trentaine de candidats ont manifesté leur intérêt pour acquérir ce lieu de culte datant du XIXe siècle, appartenant à l'Eglise évangélique baptiste. Mais certains craignent de voir l'édifice dénaturé.



Compiègne, ce mercredi. Jérôme Ferchaud, responsable Picardie de l'agence Patrice Besse, est en charge de la vente de l'édifice. LP/Benjamin Derveaux

Par Benjamin Derveaux

Le 7 mars 2021 à 15h26

Sur le parvis de l'église évangélique baptiste de la Vallée de l'Oise, Jérôme Ferchaud scrute le grand clocher de pierre qui tranche avec sa nef effilée. « C'est très anglais », sourit l'agent immobilier face au « style néogothique britannique du XIX e siècle » de l'édifice. Et donc « très rare », selon le responsable Picardie de [l'agence Patrice Besse](#), qui est chargé de la vente du bâtiment.

Situé dans « le triangle d'or de Compiègne », entre l'hippodrome et le parc du château, celui-ci suscite déjà un véritable engouement auprès des éventuels acheteurs. « Je n'ai jamais connu cela pour une maison », assure Jérôme Ferchaud. Dans les dix jours qui ont suivi la publication de l'annonce sur le site de l'agence, le 22 février, il avait déjà reçu « une trentaine d'appels » de personnes intéressées, dont il préfère conserver l'anonymat.

«On tient toutes les clés du succès»

Edifiée en 1868, cette église a été financée par une riche donatrice écossaise, cousine de la reine Victoria. A cette époque, Napoléon III et l'impératrice Eugénie recevaient beaucoup d'Anglais dans la cité impériale. « Certains d'entre eux se sont installés à Compiègne et rapidement ont eu besoin d'un lieu de culte », relate Jérôme Ferchaud. Ainsi est née cette église qui a accueilli les sujets de sa Majesté jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Au fil du XXe siècle, les protestants prennent une place importante dans l'église et le monument est finalement racheté à l'Eglise anglicane en 1989 par les chrétiens évangéliques du mouvement baptiste. Aujourd'hui, la congrégation s'apprête à quitter les lieux. « C'est un très bel endroit auquel nous sommes attachés. Mais notre communauté a grandi et les lieux ne correspondent plus à nos besoins », explique le pasteur, Nicolas Farelly.

Ainsi, les 150 mètres carrés du bâtiment et sa dépendance de 300 mètres carrés sont-ils à vendre pour 575000 euros. Un prix qui s'explique par son emplacement, sa rareté et aussi son parfait état - – intérieur comme extérieur – en raison des multiples rénovations dont a bénéficié le bâtiment au cours du siècle dernier. « C'est un très bel édifice dans un endroit idéal : on tient toutes les clés du succès », lâche Jérôme Ferchaud, dithyrambique.

La mairie pourrait être intéressée par le rachat

Mais le succès annoncé par l'agent immobilier n'est pas forcément du goût de tous. Et dans le voisinage, certains s'inquiètent. A l'image d'Eric Georgin, président de l'association des Avenues de Compiègne, qui a monté fin 2019 « un dossier de demande de protection de cette chapelle au titre des monuments historiques, qui est en bonne voie ». « C'est un des beaux éléments de cette avenue. Qu'est-ce qui nous dit qu'un privé ne va pas en faire n'importe quoi ? », pointe ce dernier,

Sur ce point, l'agence immobilière se dit très « regardante » et « vigilante » sur les projets de rachat et se donne « la liberté de ne pas donner suite à certains dossiers ». « Nous vendons les vieilles pierres pour les respecter et nous refuserons tout projet [qui dénaturerait l'église](#) », indique Jérôme Ferchaud, qui précise avoir déjà éconduit un particulier qui voulait transformer les lieux en habitation. A ce jour, l'agent a reçu des propositions de projets pour transformer le monument en espace culturel ou social, en salon de thé et même en un nouveau lieu de culte.

Eric Georgin, lui, aimerait y voir un « lieu de rencontre ou de réunion », avec une idée en tête comme potentiel acheteur : la ville de Compiègne. Contacté, le maire (LR), Philippe Marini, ne ferme aucune porte et fait part d'une « volonté de protection et de mise en valeur ». Aussi, il rappelle qu'une « procédure de classement est en cours et sera examinée à la prochaine commission régionale du patrimoine » courant mars. « Le classement détermine aussi son prix, précise l'élu. Dès lors, la ville pourra envisager de l'acquérir. »